

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1996)
Heft: 82

Artikel: Remède libéral pour la Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847709>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Remède libéral pour la Suisse

Un comité de chefs d'entreprise et de professeurs de l'Université de Saint-Gall, avec à sa tête David de Pury, co-président du conseil d'administration d'Asea Brown Boveri (ABB), a rédigé un livre blanc sur l'économie suisse, intitulé « Ayons le courage d'une vraie relance ». Soutenu par la fondation Max Schmidheiny, le comité a étudié les rigidités pesant sur la capacité concurrentielle de la Suisse, pour proposer ensuite des mesures propres à sortir le pays de ce carcan. Le groupe de travail estime que les réformes engagées depuis 1991 vont dans le bon sens, mais sont insuffisantes pour permettre à la Suisse de réussir dans le nouvel environnement économique mondial. Présentés à Zurich, au mois de décembre dernier, les remèdes préconisés par le comité se résument en sept points.

INFRASTRUCTURES

Le comité d'industriels et de professeurs d'Université demande la privatisation des postes et télécommunications, ce qui nécessite une révision de la Constitution. Leur rapport demande également l'ouverture du capital des Chemins de fer fédéraux (CFF) à des participations privées. Dans le secteur de l'énergie, l'abolition des monopoles est souhaitée afin de réduire les prix de l'électricité en Suisse, qui figurent parmi les plus élevés au monde.

FISCALITÉ

Le rapport demande une modification de l'impôt sur les bénéfices, de manière à favoriser les réinvestissements, ainsi que l'abolition de la double imposition fédérale et cantonale qui frappe les bénéfices distribués. Le comité plaide également pour une prise en compte de l'initiative pour la suppression de l'impôt fédéral direct. Le manque à gagner serait compensé par une hausse de la TVA [dont le taux normal s'établit à 6,2%, NDLR].

FINANCES PUBLIQUES

Le rôle de l'Etat dans l'économie nationale doit être réduit au maximum. Les privatisations permettront de rembourser les dettes de l'Etat. Quant aux comptes publics, ils doivent revenir à l'équilibre dans les trois prochaines années, avec un niveau de dépenses stabilisé. Toujours dans le but d'économiser les deniers publics, les subventions de la Confédération devraient diminuer de 2 milliards de francs suisses.

POLITIQUE SOCIALE

Les auteurs du livre blanc estiment que chaque individu doit se prendre en charge, les institutions sociales n'intervenant qu'en dernier ressort. L'AVS, gérée par des sociétés privées, ne devrait couvrir que le minimum vital, toute couverture supplémentaire étant procurée par des assurances individuelles. De plus, le comité estime que l'on pourrait revenir sur l'obligation de cotiser à une caisse de pension complémentaire. Le système préconisé est sensiblement le même pour l'assurance-chômage.

FORMATION

Là aussi, les lois du marché seraient la base du système et les jeunes diplômés devraient être adaptés aux besoins des entreprises. Les droits d'inscription devraient refléter les coûts réels de la formation, quant aux professeurs, ils perdraient leur statut de fonctionnaire.

EMPLOI

La Suisse devrait assurer la libre circulation des travailleurs avec les pays de niveau économique comparable au sien.

Le comité demande un assouplissement de la loi sur le travail.

EUROPE

La prudence du livre blanc sur l'intégration européenne reflète les diversités d'opinion des membres du comité chargé de le rédiger.

On peut y lire que la Suisse devrait dépasser les négociations bilatérales, pour s'engager dans un processus de négociations multilatérales avec les Quinze.



© Suisse